

*Cercle de la Voile de Paris*  
1858



## AVIS DE COURSE

### OPEN SOLING TROPHY 2016

**Grade :** Epreuve Nationale - grade 4  
**Date :** 24 et 25 septembre 2016  
**Classe** Soling  
**Lieu :** La Seine : Plan d'eau Olympique de Meulan-Les Mureaux (Yvelines)  
**Autorité Organisatrice :** CERCLE DE LA VOILE DE PARIS  
Tél. : 01 34 74 04 80 – Fax. : 01 34 92 74 20

#### 1. REGLES

- La régata sera régie par :
- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
  - 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
  - 1.3 les règlements fédéraux.
  - 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. **PUBLICITE :** En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à : tous les bateaux de la **Classe SOLING**.
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.

4. **DROITS d'INSCRIPTION** - Les droits requis sont les suivants : 15 euros

#### 5. PROGRAMME

- 5.1 - **Pré-inscription obligatoire :** Les bateaux s'inscrivent en complétant le formulaire, par internet, en c [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdzTwsQZ\\_ZdmggCwl6wldpa9n5\\_3kFb0te6jQb23y750WnmiA/viewform?c=0&w=1&usp=mail\\_form\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdzTwsQZ_ZdmggCwl6wldpa9n5_3kFb0te6jQb23y750WnmiA/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_link), au plus tard **mercredi 21 septembre 2016**, ou en remplissant le formulaire papier, ci-joint, et en l'adressant par retour de mail, à Marie Thérèse Jourdas : [marie.jourdass@free.fr](mailto:marie.jourdass@free.fr), 06 80 63 86 54 et Eric RIBADEAU DUMAS, Capitaine de la Flotte : 06 74 84 97 97, [ericrd@club-internet.fr](mailto:ericrd@club-internet.fr), pour le mercredi 21 septembre 2016.

#### 5.2 - Confirmation obligatoire des inscriptions :

Le vendredi 23 septembre 2016 de 16H à 17H30 ou le samedi 24 septembre 2016 de 10H à 13H.

- 5.3 - Jours de courses : le 24 septembre 2016 : Heure du 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 14H30  
le 25 septembre 2016 : Heure du 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 10H30

- 5.4 - Remise des prix prévue le dimanche 25 septembre à 15 heures.

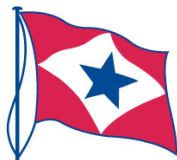
#### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes seront disponibles à la **confirmation des inscriptions le vendredi 23 et le samedi 24 septembre**, et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. **LES PARCOURS** - Les parcours seront de type : parcours construits.

8. **CLASSEMENT** : 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9. **COMMUNICATION RADIO** - Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.



*Cercle de la Voile de Paris*  
1858

**10. DECISION DE COURIR** - La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**11. ASSURANCE**

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

**12. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :**

Président du Comité de Course :	<i>Frédéric BERTIN</i>
Comité de Course Adjoint - stagiaire	<i>Baptiste VERNIEST</i>
Président du Jury :	<i>Michel PACHOT</i>
Juge :	<i>Patrick GERODIAS</i>

**13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

- **Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux :**

☎ : 01 34 74 04 80    💻 : [contact.cvp@laposte.net](mailto:contact.cvp@laposte.net)

- **Capitaine de la Flotte : Eric RIBADEAU DUMAS, 06 74 84 97 97<ericrd@club-internet.fr>**

- **Restauration :**

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures  
Déjeuner au self-service du club house samedi et dimanche à partir de 12 h 30.  
Samedi soir : Pot des équipages à partir de 19h 00.  
Dîner à 20h00, prix 25 euros par personne (tenue club).

Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80

**Hébergement :**

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 23 euros la nuit

Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80 ou Olivier Guérin [olivier.guerin92@gmail.com](mailto:olivier.guerin92@gmail.com)

**Hôtels :**

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléiades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

**ACCES :**

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au Cercle.

